



Paris, le 19 janvier 2026

73^{ÈME} JOURNÉE MONDIALE DES MALADES DE LA LÈPRE : L'ORDRE DE MALTE FRANCE POURSUIT SON ENGAGEMENT HISTORIQUE

À l'occasion de la 73^{ème} Journée mondiale des malades de la lèpre, bénévoles et donateurs se mobilisent les 23, 24 et 25 janvier prochains afin de collecter des fonds. En Afrique et en Asie du Sud-Est, l'Ordre de Malte France participe à des programmes nationaux d'élimination de la lèpre, de surveillance et de traitement des grandes maladies endémiques (paludisme, tuberculose...).

Méconnue du grand public, la lèpre est encore, souvent, considérée comme une maladie du passé. Parmi certaines populations isolées et éloignées des systèmes de santé, elle peut aussi être perçue comme une maladie de la pauvreté, de l'ignorance et de la honte.

« (...) Beaucoup de personnes en France ignorent que la lèpre existe encore. Pourtant ici, elle continue de briser des vies. C'est une maladie qui détruit peu à peu les nerfs, la peau, le corps, et avec eux, la capacité de travailler, de vivre dignement. Ces hommes, ces femmes, ces enfants ont besoin d'être aidés, soutenus pour s'en sortir. »

Mara Fayra, infirmier au centre de Maladho Bah, Pita Guinée.

UN COMBAT DANS LE TEMPS

La lutte que mène l'Ordre de Malte France contre la lèpre dépasse le simple traitement médical. Elle comprend un véritable accompagnement : dépistage, traitement, prévention, soins, chirurgie réparatrice, réhabilitation et réinsertion.



En parallèle, l'Ordre de Malte France se mobilise contre les grandes endémies, notamment contre le paludisme, qui compte **450 000 consultations annuelles** au sein des structures à travers lesquelles l'association agit. La tuberculose représente, quant à elle, chaque année, **50 000 consultations**, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Togo, pour l'Ordre de Malte France.

Aujourd'hui encore, la lèpre est présente dans plus de 125 pays. Chaque année, on compte **plus de 170 000 nouveaux cas** enregistrés et **3 millions de personnes gravement handicapées** par des séquelles de la maladie.

POURQUOI UNE QUÊTE ?

La quête est essentielle. Elle permet à l'Ordre de Malte France de rassembler les moyens indispensables pour venir **en aide aux personnes qui souffrent de ces maladies et pour contribuer à les éradiquer.**

L'Ordre de Malte France agit contre la lèpre et les grandes endémies dans 15 pays : Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso, Bénin, République Centrafricaine, République du Congo, Madagascar, Cameroun, Togo, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Sénégal, Cambodge et Vietnam.

À PROPOS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Emanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social, et du secourisme.

Reconnue d'utilité publique depuis 1928 l'association est également agréée de sécurité civile.

L'Ordre de Malte France intervient en France et dans 36 pays avec un budget d'environ 92,3 M€, 2 000 collaborateurs, et grâce à un réseau de 13 900 bénévoles.

CONTACTS PRESSE :

Karine Dalle

k.dalle@ordredemaltefrance.org

06 65 87 31 09

Mathilde Berrurier

m.berrurier@ordredemaltefrance.org

06 27 41 28 61



L'Ordre de Malte France est labellisée « Don en Confiance », organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

www.ordredemaltefrance.org

